

Privatisation des aéroports :

Non au pillage des biens publics et au saccage de l'environnement

Solidaires
SUD
Collectivités territoriales

Après Toulouse, Lyon et Nice, l'Etat a décidé de vendre ses parts dans aéroport de Paris. Le scandale d'Etat, dont la vente de Toulouse est la partie la plus visible, continue. Ces scandales d'Etat ont un fil rouge : Emmanuel Macron président poursuit l'œuvre de Macron Emmanuel ministre des finances. La prise de majorité dans les conseils d'administration par des multinationales aura plusieurs conséquences.

La première est le pillage des dividendes et, souvent, des fonds de réserve des aéroports, par des actionnaires privés, sur fond de délit d'initié et de collusion entre l'appareil d'Etat et les capitalistes. On a sous les yeux la mise en œuvre d'un véritable pacte de corruption entre l'Etat et les intérêts privés. Personne ne peut croire à la fable d'un contrepoids par les collectivités territoriales, actionnaires des aéroports. Elles seront pieds et poings liés soit par incapacité financière soit par une collusion pure et simple avec les intérêts privés.

La deuxième est le sacrifice des questions environnementales. Tous les projets de rachat prévoient des croissances du trafic aérien dans des proportions très importantes. Le mécanisme est simple, pour augmenter les profits, il faut augmenter le nombre de vol. Et cette augmentation à deux conséquences : les pollutions aériennes, avec un kérosène non-taxé et les pollutions sonores, rendant la vie des riverains chaque jour plus difficile et mettant gravement en jeu leur santé. Si les aéroports restent publics, on peut exiger des pouvoirs publics de contrôler, voire de faire reculer le trafic aérien au nom de l'intérêt publics et de la lutte contre le réchauffement climatique. Cette exigence citoyenne ne peut pas s'exercer sur un actionnaire privé dont le rôle est uniquement de faire des dividendes.

Pour notre fédération, les aéroports doivent être gérés par des établissements publics, sans aucune présence d'intérêts privés. Cela nécessitera des décisions politiques résolues, avec l'expropriation des actionnaires privés et la transformation de la forme juridique.

Des collectifs se battent contre les privatisations. A Toulouse, un collectif, dont Solidaires est partie prenante, a déposé des recours juridiques qui pourraient déboucher positivement dans les semaines qui viennent. Pour Paris, une pétition est lancée pour exiger un référendum, comme le prévoit la constitution dans ces cas de figure.

La fédération SUD CT s'associe à ces combats citoyens et appelle les autres organisations syndicales à s'y associer.

Paris, la Grange aux Belles, le 22 mars 2019